



CGT



SUD



CFTC

LE SDIS 69 SUPPRIME ENCORE UN AVANTAGE

Sous un prétexte contestable, les décideurs politiques et administratifs du SDIS 69 ont annoncé, juste après une commission d'affectation de logements, que les bâtiments des logements de fonction de Gerland, Villeurbanne et la Duchère seraient vendus à des bailleurs sociaux. Seuls les bâtiments de la Croix-Rousse seraient conservés. **On appelle cela de la "malhonnêteté".**

La raison invoquée ? La soi-disant vétusté des locaux actuellement occupés, le coût élevé des travaux et que le SDIS n'avait pas pour vocation de s'occuper des logements.

Les plus jeunes, sapeurs ou officiers, qui ne bénéficiaient que de très peu d'avantages, sont encore les victimes, alors que certains continuent à percevoir des compléments de rémunération.

L'union syndicale rejette en bloc cette décision et propose qu'un véritable travail et que des négociations aient lieu entre les partenaires sociaux et le président Mercier pour que le SDIS 69 conserve ce patrimoine immobilier.

Pour faire des économies, le SDIS n'a qu'à appliquer (comme d'autres SDIS) l'article de notre statut qui prévoit que les sapeurs-pompiers professionnels bénéficiant d'un logement de fonction peuvent voir leur temps de travail majoré.

Ce n'est qu'un début. D'autres étapes sont prévues. Nous vous solliciterons pour qu'ensemble, nous arrêtons cette spirale infernale qui n'a qu'un but, dégrader nos conditions de travail et la suppression d'avantages acquis.

**SOYEZ PRETS A REAGIR DE FAÇON
PROPORTIONNEE FACE AU MEPRIS
DE NOS RESPONSABLES**